

📌 La municipalité invite les Chandolassiens à venir nettoyer les berges du Chassezac le samedi 22 avril 2023, à 9h00.

Déroulement de l'opération :

- Réalisation de 5 groupes
- Départs simultanés des 5 groupes aux points suivants :

Groupe 1 : départ 9h00 "Chalet Village" / arrivée "Gour de Muzy"

Groupe 2 : départ 9h00 "Gour de Muzy" / arrivée "Ranc de la Barque"

Groupe 3 : départ 9h00 "Ranc de la Barque" / arrivée "Concasseur"

Groupe 4 : départ 9h00 "Concasseur" / arrivée confluent "Bourdarc-Chassezac"

Groupe 5 : départ 9h00 confluent "Bourdarc-Chassezac" / arrivée à "l'Horloge"



➡ Afin d'organiser au mieux cette opération, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire, avant le vendredi 21 avril 2023, par téléphone (04.75.39.31.05), par mail (mairie@chandolas.fr), directement en Mairie, ou par le biais du formulaire de contact disponible sur le site internet de notre commune.

Masques, gel hydroalcoolique, sacs poubelles et gants seront disponibles et fournis aux différents points de départ.

N'hésitez pas à parler de l'évènement autour de vous !

📌 Une grande chasse aux œufs de Pâques est proposée aux enfants de moins de 10 ans par l'association Chandoneuve pour la seconde année de suite, cette fois-ci dans Maisonneuve, le dimanche 9 avril 2023, à 10h !

➡ Départ et arrivée sur le parking du Champviel (cimetière de Maisonneuve).

⚙️ Afin d'anticiper et d'organiser dans les meilleures conditions cet évènement, merci d'inscrire vos enfants et/ou petits-enfants et/ou arrière-petits-enfants :

- Par téléphone au 06.10.96.35.34 ou au 06.17.63.01.35
- Par mail via associations@chandolas.fr
- Par la page Facebook de la commune
- Par le formulaire de contact du site internet de la commune

➡ **En cas de pluie, rendez-vous le même jour, à la même heure, à la salle polyvalente du Verdal.**



Commune de Chandolas

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

📌 Retour en images sur les belles réussites que furent les animations proposées dans notre commune au cours du mois qui vient de s'écouler, comme lors du retour de la randonnée de la Chandoneuve, du vide-greniers de la MAM O'Z'Enfants, du nouveau concert organisé par Seven Jazz Club, ou encore de la fête du printemps à l'Auberge des Murets...



📌 Le débroussaillage des abords de votre habitation représente la meilleure des protections face aux menaces de feux de forêt et de végétation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La grande majorité des habitations débroussaillées sont peu ou pas endommagées lors des feux de forêt !



C'est une obligation légale qui s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque dont l'Ardèche.

<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>



Marché de producteurs et de créateurs



CHANDOLAS
Maisonneuve

Pour la troisième année,

Chandolas organise son marché estival le jeudi à partir de 18h.



Producteurs et créateurs intéressés vous pouvez joindre le 06 84 82 23 23 pour plus de renseignements.

📌 Pour la troisième année consécutive, Chandolas organise son marché estival le jeudi, à partir de 18h.

Producteurs et créateurs intéressés, vous pouvez joindre le 06.84.82.23.23 pour plus de renseignements.



Commune de Chandolas

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique